



Les éléments constitutifs de l'État : un gouvernement, un territoire, une population ayant une histoire commune

Fiche pratique publié le **21/07/2020**, vu **5226 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Les éléments constitutifs de l'État : un gouvernement, un territoire, une population ayant une histoire et des valeurs communes

L'État est la première personne morale par ordre d'importance. L'État est souverain et est son propre assureur.

Ses éléments constitutifs sont les suivants :

- 1 - Un gouvernement reconnu sur la scène internationale avec des lettres de créances pour les ambassadeurs.
- 2 - Un territoire délimité officiellement et contradictoirement avec les États limitrophes. Ce territoire est inaccessibles à des États étrangers.
- 3 - Une population ayant une histoire et des valeurs communes avec, pour la France, un ancien régime, une révolution, des constitutions (une quinzaine), et des soulèvements populaires.

DE PLUS :

<https://www.minilex.fr/a/quels-sont-les-%C3%A9l%C3%A9ments-constitutifs-dun-etat>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/269875-comment-devient-un-etat>

<https://www.cairn.info/lecons-de-droit-international-public--9782340019324-page-33.htm>

Vidéo de 5 minutes, Jurixio :

<https://www.youtube.com/watch?v=B9MdljpiPoo>